

Elle questionne les pratiques professionnelles, recherche les complémentarités et propose des projets individualisés en fonction des problématiques repérées. Les partenaires engagés se mobilisent sur des fonctions de veille et de parcours personnalisés.

Elle est une approche nouvelle, qui permet aux jeunes et à leurs parents de se saisir directement de l'aide qui leur est proposée.

Elle propose des accompagnements personnalisés aux jeunes et à leurs familles, dans le respect de leur libre adhésion.

- ***Nous affirmons partager un cadre déontologique et une éthique.***

Dès la mise en œuvre des PRE en 2005, les acteurs des Projets de Réussite Éducative ont construit avec les partenaires locaux un cadre déontologique commun et respectueux des missions de chacun.

Ce cadre déontologique sous-tend une éthique qui permet de garantir le respect des droits des familles et des enfants tout au long du parcours de Réussite Éducative.

Ainsi l'adhésion de la famille, le respect de la confidentialité des échanges, l'usage des informations partagées dans le seul intérêt de l'enfant, sont autant de conditions essentielles pour lesquelles nous demandons le respect sans condition.

- ***Nous souhaitons que le dispositif de Réussite Éducative soit inscrit dans une démarche d'évaluation annuelle et continue, pensée dès l'élaboration du projet.***

Depuis 2005, le projet de Réussite Éducative a fait l'objet de nombreuses évaluations, parfois au détriment de la conduite du projet lui-même et rarement pour en accompagner l'évolution.

Aujourd'hui, la Réussite Éducative doit s'inscrire au même titre que l'ensemble des politiques publiques dans une démarche concertée et contractuelle d'évaluation.

La richesse et la diversité des mises en œuvre de la Réussite Éducative ne sont pas des obstacles à la définition d'objectifs communs pour une déclinaison partagée du dispositif à l'échelle du territoire national.

Par ce manifeste, nous demandons aux élus(es) de soutenir la démarche de l'ANARÉ sur le principe d'un débat national pour l'inscription de la Réussite Éducative dans les politiques éducatives publiques.



Pour l'inscription de la Réussite Éducative dans les politiques éducatives publiques

Mai 2012

Association Nationale des Acteurs de la Réussite Éducative
Siège social : 2 rue Pierre de Coubertin Bât G2
91330 YERRES
Mail : contact@anare.fr
Site internet : www.anare.fr

L'Association Nationale des Acteurs de la Réussite Éducative (ANARÉ), créée en 2008, regroupe l'ensemble des acteurs qui font la réussite éducative sur les territoires.

- *Elle souligne aujourd'hui, par ce manifeste, la pertinence de la démarche révélée au terme de 7 années d'expériences.*
- *Elle fait des propositions pour demain afin que le sujet des enfants en fragilité et leurs prises en compte soient une priorité nationale.*
- *Elle demande à l'ensemble des pouvoirs publics, des acteurs et des partenaires éducatifs un débat national sur la Réussite Éducative.*

La démarche de Veille Éducative visait la prise en compte des jeunes sortant du système scolaire sans qualification ni diplôme. Elle a permis de poser les fondements d'une veille attentive des acteurs éducatifs autour des jeunes non repérés et non pris en charge par les dispositifs de droit commun.

Instauré par les lois de cohésion sociale de 2005, le programme de Réussite Éducative a eu pour principal objectif le développement des accompagnements personnalisés autour des fragilités éducatives des jeunes de 2 à 16 ans, qu'elles soient exprimées dans la réaction ou par le repli sur soi.

Après 7 ans d'expérimentation et d'évaluations successives dans le cadre de la politique de la ville, ces deux approches complémentaires, « Veille » et « Réussite », ont permis la définition de fondements partagés pour une démarche qui s'inscrit, aujourd'hui, en cohérence avec les pratiques institutionnelles de l'accompagnement éducatif.

Le programme pluriannuel, dont la fin a été fixée à décembre 2009, a depuis été prorogé chaque année. Il nous semble dès lors important d'alerter l'ensemble des pouvoirs publics, des acteurs et des partenaires éducatifs sur la pertinence du programme et la nécessité de son inscription dans le champ des politiques éducatives publiques.

- *Nous proposons que la Réussite Éducative devienne le volet d'accompagnement personnalisé des projets éducatifs locaux.*

Sur les 530 sites qui ont mis en œuvre des Projets de Réussite Éducative, la plus grande majorité est portée par les villes ou les intercommunalités.

Les collectivités ont investi, soutenu et adapté le dispositif en fonction des réalités locales pour accompagner les familles et construire des réponses nouvelles qui n'existaient pas dans les dispositifs de droit commun ou en complément de ces derniers.

De surcroît, la plupart des villes ont complètement intégré cette mission dans leurs politiques éducatives et ont su mobiliser les partenaires autour de ces publics, pour développer de nouvelles compétences, complémentaires des actions et des activités collectives qui sont le socle des projets éducatifs de territoire.

Aujourd'hui, la Réussite Éducative s'inscrit pleinement dans les principes fondateurs des « Villes Educatrices », et notamment dans une solidarité éducative qui prend en compte les publics qui, parce qu'en fragilité, sont en risque de marginalisation et/ou d'exclusion. C'est bien parce que les villes sont en responsabilité des projets éducatifs sur leur territoire et qu'elles assurent la coordination et la cohérence de ces politiques, qu'elles sont les plus à même pour porter et mettre en œuvre les Projets de Réussite Éducative.

- *Nous demandons l'inscription de la Réussite Éducative comme un dispositif d'accompagnement éducatif à part entière et non plus comme une politique d'exception réservée aux quartiers prioritaires.*

La Réussite Éducative s'est construite autour d'un accompagnement personnalisé fondé sur la prévention et la bienveillance éducative, une posture de veille attentive aux fragilités, un accompagnement partagé avec la famille dont le but est d'éviter que les situations de fragilités ne deviennent des situations de ruptures.

Parce que de nombreux jeunes sont dans des difficultés pour lesquelles leurs parents sont démunis et pour lesquelles l'école n'a pas la possibilité de construire toutes les réponses, nous soutenons que la Réussite Éducative est une démarche pertinente pour une approche globale des situations, permettant la complémentarité des prises en charge.

Nous rappelons que les enjeux de la Réussite Éducative ne se limitent pas à la réussite scolaire, et même si elle favorise la compréhension des attentes de l'école par les jeunes et leurs familles, elle ne peut pas être évaluée sur les résultats scolaires dont elle n'a pas la responsabilité.

De la même façon, si elle participe à la réduction des risques en matière de délinquance, elle n'est en aucun cas un dispositif de traitement de la délinquance.

- *Nous réaffirmons que la Réussite Éducative est un programme centré sur les besoins des enfants et non sur les territoires d'intervention.*

Les besoins des enfants en situation de fragilité dépassent la notion de territoires prioritaires.

Ce programme a pour premier objectif de répondre aux besoins personnalisés d'enfants en fragilité et non de pallier aux dysfonctionnements des politiques publiques successives sur les territoires prioritaires.

Au même titre que tous les autres dispositifs éducatifs personnalisés, le Projet de Réussite Éducative doit pouvoir s'adresser à l'ensemble des publics en fragilité.

Enfin, la mise en œuvre du Projet de Réussite Éducative à l'échelle d'une collectivité permet, d'une part d'enrichir et de diversifier les actions de soutien, et d'autre part de renforcer le partenariat.

- *Nous soulignons qu'il s'agit d'une démarche innovante qui met en réseau les acteurs d'un territoire et qui va vers les publics en fragilité.*